

BauderLIQUITEC PU Detail

Fiche de données de sécurité (selon 1907/2006/EG)

Date d'impression: 18.11.2021

Numéro de version 2

Révision: 18.11.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance / de la préparation et de la société / l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: BauderLIQUITEC PU Detail

Code du produit: 21100006; 21100014

UFI: R300-P0FN-900G-G45U

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Voir l'article 16

Emploi de la substance / de la préparation: Etanchéite

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur:

Paul Bauder GmbH & Co. KG
Korntaler Landstrasse 63
70499 Stuttgart
Deutschland

Fournisseur:

Paul Bauder AG
Alte Zugerstrasse 16
CH-6403 Küssnacht a. R.
041 854 15 60
www.bauder.ag
info@bauder.ag

Tox Info Suisse:

145
www.toxinfo.ch

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 3; H412 – Danger pour le milieu aquatique: chronique 3; danger pour les organismes aquatiques, toxicité à long terme

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon la réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger: n.a.

Mot-clé: n.a.

Indications de danger

H412 Danger pour le milieu aquatique, toxicité à long terme.

Consignes de sécurité

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

(suite page 2)

(suite de la page 1)

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Prescriptions particulières concernant des éléments d'étiquetage supplémentaires pour certains mélanges EUH208 Contient du SÉBAÇATE DE BIS(1,2,2,6,6-PENTAMÉTHYL-4-PIPÉRIDYLE) Peut provoquer des réactions allergiques.

2.3 Autres dangers

Formation de méthanol lors de l'hydrolyse du produit (CAS 67-56-1).

2.4 Consignes supplémentaires

Uniquement pour les utilisateurs professionnels.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.2 Mélanges

- Caractérisation chimique.

Description:

- Mélanges à partir des substances suivantes.

Ingrédients dangereux:

TRIMÉTHOXYVINYLSILANE; n° CE: 220-449-8; n° CAS: 2768-02-7

Pourcentage en poids: $\geq 1 - < 3 \%$

Classification 1272/2008 [CLP]: Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332

3-(TRIMÉTHOXSILYL) PROPYLAMINE; N° CE: 237-511-5; n° CAS: 13822-56-5

Pourcentage en poids: $\geq 1 - < 2,5 \%$

Classification 1272/2008 [CLP]: Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315

MÉLANGES DE PROPIONATES LINÉAIRES ET RAMIFIÉS DE C7-C9-ALKYL-3-(3-(2H-BENZOTRIAZOL-2-YL)-5-(1,1-DIMÉTHYLÉTHYL)-4-HYDROXYPHÉNYL); n° CE: 407-000-3; n° CAS: 127519-17-9

Pourcentage en poids: $\geq 0,5 - < 1 \%$

Classification 1272/2008 [CLP]: Aquatic Chronic 2; H411

SÉBAÇATE DE BIS(1,2,2,6,6-PENTAMÉTHYL-4-PIPÉRIDYL); n° CE: 255-437-1; n° CAS: 41556-26-7

Pourcentage en poids: $\geq 0,1 - < 0,5 \%$

Classification 1272/2008 [CLP]: Sens. cut. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410

Consignes supplémentaires:

Texte des phrases H et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premier secours

Informations générales:

- En cas de doutes ou si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas d'inhalation:

- Emmener les personnes concernées à l'air libre et les maintenir au chaud et au calme. En cas de perte de conscience, placer la personne en position latérale de sécurité et demander un avis médical. En cas de difficultés respiratoires ou d'insuffisance respiratoire, placer sous respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau:

- Retirer immédiatement les vêtements souillés ou mouillés. Les laver avec de l'eau et du savon et rincer abondamment.

En cas de contact avec les yeux:

- En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement pendant 10 à 15 minutes à l'eau courante en écartant les paupières et consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'ingestion:

- NE PAS faire vomir, consulter immédiatement un médecin.

Auto-protection du secouriste

- Secouriste: Penser aussi à s'auto-protéger!

4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

- Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

- Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Agents extincteurs

- Agents extincteurs appropriés: dioxyde de carbone (CO₂) poudre d'extinction mousse résistant à l'alcool eau brumisée.
- Agents extincteurs inappropriés pour des raisons de sécurité: jet d'eau concentré, eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils de lutte contre l'incendie équipement spécial de protection

- Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

5.4 Consignes supplémentaires

- Ne pas rejeter des eaux d'extinction à l'égout, ni dans le milieu naturel. En cas d'incendie, refroidir les conteneurs menacés avec de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Mesures de précaution liées aux personnes, équipement de protection et procédures applicables en cas d'urgence

- Utiliser un équipement de protection individuel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

- Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel. Ne pas rejeter dans le sol. En cas de pollution des fleuves, des mers ou des égouts, en informer les autorités compétentes conformément aux lois locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4 Se référer à d'autres sections pour le nettoyage

- Respecter les prescriptions de sécurité (voir chapitres 7 et 8).

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Mesures de sécurité pour une manipulation sûre

- Respecter les mesures de précaution habituelles en cas de manipulation de produits chimiques. Assurer une ventilation suffisante.

Consignes de protection contre les incendies et les explosions:

- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer.

7.2 Conditions de sécurisées en tenant compte des intolérances

Stockage

Exigences concernant les locaux de stockage et les récipients:

- Conserver / entreposer uniquement dans le récipient d'origine. Protéger le récipient des dommages. Conserver le récipient hermétiquement fermé.

Indications concernant le stockage commun:

- Classe de stockage: 10.
- Classe de stockage (TRGS 510): 10.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisations finales spécifiques

- Respecter la fiche technique.

GiSCode

- RSP 20

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres à surveiller: limites d'exposition professionnelles

- Indications des limites d'exposition professionnelles selon la méthode RCP conformément à la réglementation TRGS 900 (D)
- type de limite (pays d'origine): Limite d'exposition professionnelle RCP calculée (D)
- valeur limite: non pertinente

8.2 Limitation et surveillance de l'exposition: Équipement de protection individuel

- Protection des yeux / du visage Lunettes de protection recommandées.

Protection de la peau

Protection des mains

- Utiliser des gants de protection. Porter si possible des sous-gants en coton.

Matériau approprié

- PVC (chlorure de polyvinyle) NBR (caoutchouc nitrile) caoutchouc au butyle, temps de pénétration > 30 min

Protection corporelle

- Vêtements de travail appropriés.

Protection respiratoire

- Aucune mesure nécessaire en cas de ventilation suffisante ou à extérieur.

Mesures générales de protection et d'hygiène

- Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Indications relatives aux propriétés physiques et chimiques Généralités

Aspect

- État physique liquide
- Couleur voir description du produit

Odeur caractéristique

- Point d'ébullition / plage d'ébullition (1013 hPa) > 35° C

Point d'inflammation > 100° C

Pression de vapeur (50° C) < 1000 hPa

Densité (20° C) 1,4 g/cm³

Viscosité (23° C) env. 7500 mPa.s

Teneur max. en VOC (CE) < 0,2 % du poids

Valeur VOC 2,6 g/l DIN ISO 11890

9.2 Autres indications

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

- Le produit entreposé est stable à température ambiante normale.

10.2 Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable dans les conditions de stockage, d'utilisation et de température recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Aucune réaction dangereuse si manipulé et stocké correctement.

10.4 Conditions à éviter

- Humidité. Durcit sous l'effet de l'humidité de l'air.

10.5 Matières incompatibles

- Oxydants, forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

- Stable si les prescriptions recommandées en termes de stockage et de manipulations sont appliquées (voir section 7). Ne se décompose pas lors de l'utilisation prévue.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

Paramètres	LD50 (TRIMÉTHOXYVINYLSILANE; N° CAS: 2768-02-7)
Voie d'exposition	orale
Espèce	rat
Dose d'effet	7120 – 7236 mg/kg
Paramètres	LD50 (3-(TRIMÉTHOXSILYL) PROPYLAMINE; N° CAS: 13822-56-5)
Voie d'exposition	orale
Espèce	rat
Dose d'effet	> 2000 mg/kg
Paramètres	LD50 SÉBAÇATE DE (BIS(1,2,2,6,6-PENTAMÉTHYL-4-PIPÉRIDYLE); N° CAS: 41556-26-7)
Voie d'exposition	orale
Espèce	rat
Dose d'effet	> 2000

Toxicité cutanée aiguë:

Paramètres	LD50 (TRIMÉTHOXYVINYLSILANE; N° CAS: 2768-02-7)
Voie d'exposition	cutanée
Espèce	lapin
Dose d'effet	3200 mg/kg
Paramètres	LD50 (3-(TRIMÉTHOXSILYL)PROPYLAMINE; N° CAS: 13822-56-5)
Voie d'exposition	cutanée
Espèce	rat
Dose d'effet	= 11300 mg/kg
Paramètres	LD50 SÉBAÇATE DE (BIS(1,2,2,6,6-PENTAMÉTHYL-4-PIPÉRIDYLE); N° CAS: 41556-26-7)

(suite page 7)

(suite de la page 6)

Voie d'exposition cutanée
Espèce rat
Dose d'effet > 2000

Toxicité aiguë par inhalation:

Paramètres LC50 (TRIMÉTHOXYVINYLSILANE; N° CAS: 2768-02-7)
Voie d'exposition inhalation
Espèce rat
Dose d'effet 16,8 mg/l
Durée d'exposition 4 h

Irritation et effet corrosif

Effet irritant primaire sur la peau:

- Aucun effet irritant connu.

Irritation des yeux:

- Conformément aux tests toxicologiques (OECD 405) sur un mélange représentatif, la préparation n'est pas irritante pour les yeux

Sensibilisation:

- Aucun effet sensibilisant connu ou attendu

Effet CMR (effet cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction):

- Aucune information à notre disposition.

11.5 Informations supplémentaires

Nous ne disposons d'aucune information sur le mélange lui-même. La classification a eu lieu conformément au procédé de calcul de la Directive sur les préparations dangereuses (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Nous ne disposons d'aucune information sur le mélange lui-même. Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité (à court terme) pour les poissons:

Paramètres	LC50 SÉBAÇATE DE (BIS(1,2,2,6,6-PENTAMÉTHYL-4-PIPÉRIDYLE); N° CAS: 41556-26-7)
Espèce	Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Dose d'effet	7,9 mg/l
Durée d'exposition	96 h

Toxicité (à court terme) pour les algues:

Paramètres	EC50 (TRIMÉTHOXYVINYLSILANE; N° CAS: 2768-02-7)
Espèce	Daphnia magna (grande puce d'eau)
Dose d'effet	> 100 mg/l
Durée d'exposition	48 h
Paramètres	EC50 SÉBAÇATE DE (BIS(1,2,2,6,6-PENTAMÉTHYL-4-PIPÉRIDYLE); N° CAS: 41556-26-7)
Espèce	Daphnia magna (grande puce d'eau)
Dose d'effet	20 mg/l
Durée d'exposition	96 h

Comportement en station d'épuration:

Paramètres	EC50 (TRIMÉTHOXYVINYLSILANE; N° CAS: 2768-02-7)
Inoculum	Comportement en station d'épuration
Dose d'effet	> 6,6 mg/l
Paramètres	EC50 SÉBAÇATE DE (BIS(1,2,2,6,6-PENTAMÉTHYL-4-PIPÉRIDYLE); N° CAS: 41556-26-7)
Inoculum	Boue activée
Dose d'effet	> 100 mg/l
Durée d'exposition	3 h

12.2 Persistance et dégradabilité Biodégradation

Paramètres	Biodégradation (TRIMÉTHOXYVINYLSILANE; N° CAS: 2768-02-7)
Inoculum	Demi-vie
Dose d'effet	0,2 h

12.3 Potentiel de bioaccumulation

- Aucune information à notre disposition.

12.4 Mobilité dans le sol

- Aucune information à notre disposition.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- ne s'applique pas.

12.6 Autres effets nocifs

- Aucune information à notre disposition.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Aucun.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Procédé de traitement des déchets

Élimination du produit / de l'emballage

- Éliminer en respectant les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être vidés. Ils peuvent alors être recyclés après un nettoyage approprié. Les emballages souillés doivent être éliminés de la même manière que la substance. Le produit durci peut être évacué avec les ordures ménagères.

Produits liquides:

Code de déchet OMoD: 08 01 11 [ds] Déchets de peintures et de vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 N° ONU

- Marchandise non dangereuse au sens de ces prescriptions de transport.

14.2 Désignation conforme d'expédition ONU

- Marchandise non dangereuse au sens de ces prescriptions de transport.

14.3 Classes de risques de transport

- Marchandise non dangereuse au sens de ces prescriptions de transport.

14.4 Groupes d'emballage

- Marchandise non dangereuse au sens de ces prescriptions de transport.

14.5 Risques pour l'environnement

- Marchandise non dangereuse au sens de ces prescriptions de transport.

14.6 Mesures de précaution particulières pour l'utilisateur

- Voir sections 6 – 8.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Dispositions relatives à la sécurité, protection de la santé et de l'environnement / dispositions légales spécifiques pour la substance ou le mélange

Réglementations nationales

Classe de pollution des eaux (WGK):

- Classe: 1 (Faible risque pour les eaux) Classification selon VwVwS

Autres prescriptions, limitations et règlements d'interdiction

Décret sur la sécurité du travail (BetrSichV):

- Aucun liquide inflammable selon la BetrSichV.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Aucune information n'est à notre disposition.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Avis de modification

- Aucun.

16.2 Abréviations et acronymes

- Aucun.

16.3 Références bibliographiques et sources d'informations importantes

- Aucune.

16.4 Classification des mélanges et méthodes d'évaluation utilisées conformément à la réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]

- Aucune information à notre disposition.

16.5 Libellé des phrases H et EUH (numéro et texte complet)

Phrases H pertinentes: Cette ou ces phrases H s'appliquent aux ingrédients et n'indiquent pas nécessairement la classe de la préparation

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6 Remarques relatives à la formation

- Aucune.

16.7 Informations supplémentaires

- Aucune.